



## **Communiqué inter-syndical relatif aux derniers CSA SA sur l'organisation du temps de travail et de l'outil de gestion du temps de travail des jeudi 28 août et jeudi 11 septembre**

### **Un projet imposé, des droits remis en cause**

L'intersyndicale a voté à l'unanimité contre cette harmonisation du temps de travail au CSA SA du 28 août et a boycotté le CSA du 11 septembre pour montrer son désaccord profond sur cette régression sans précédent de nos conditions de travail.

L'ensemble des DSDEN passera de 35h hebdomadaire à 37h30 hebdomadaire avec 47 jours de congés.

Derrière l'argument d'harmonisation, cette réforme cache :

- ✓ Un contrôle accru des agents,
- ✓ Une augmentation du temps de travail (20 minutes journalières pour le rectorat et la DSDEN 54, 2h30 pour les DSDEN 55 et 57, la DSDEN 88 est également concerné dans une moindre mesure),
- ✓ Une régression déguisée de nos conditions de travail.

**La nouvelle note relative à la régression des conditions de travail sera effective au 1<sup>er</sup> octobre 2025.**

### **Le problème des 20 minutes**

Avant au rectorat et à la DSDEN 54, 20 minutes étaient ajoutées au compteur si la pause méridienne dépassait 50 minutes.

Au 1<sup>er</sup> octobre, la pause méridienne passera à 30 minutes minimum. Les 20 minutes de pause devront être prises sur votre lieu de travail et sur votre temps de travail durant une période badgée.

Cette pause de 20 minutes pourra toutefois toujours être accolé à la pause méridienne.

Conséquences :

- ✓ Nous allons travailler 20 minutes de plus par jour,
- ✓ Il sera bien plus difficile de rentrer déjeuner chez soi,



- ✓ Il y aura moins de repas conviviaux entre collègues,
- ✓ Il y a aura moins de possibilité de faire du sport sur la pause méridienne.

Au final les conditions de travail vont fortement se dégrader pour tous. L'inter-syndicale constate l'ironie de cette mesure, l'année de la mise en œuvre de la feuille de route RH et de la mise en place d'un plan sur la qualité de vie et les conditions de travail...

## **Chronos : un logiciel qui ne donne pas satisfaction**

L'administration veut déployer dans les DSDEN 57 et 88 le logiciel Chronos pour le suivi du temps de travail, alors que Chronos ne donne pas satisfaction et que le système horoquartz actuel fonctionne parfaitement au rectorat de Nancy.

L'administration reconnaît son inefficacité et prévoit un nouvel outil... à la rentrée 2026.

## **Conclusion**

Ce qui au départ ne devait être qu'un simple renouvellement de l'outil de gestion du temps de travail a été utilisé pour une révision complète de la gestion du temps de travail.

Cette réforme :

- ✓ Contrôle davantage,
- ✓ Réduit nos droits,
- ✓ Augmente le temps de travail,
- ✓ Dégrade nos conditions de travail.

## **Nos revendications**

Conserver le bénéfice des 20 minutes de pause.

Respecter les accords passés et faire confiance aux agents !

Associer réellement le personnel aux décisions et notamment aux choix sur le futur outil de gestion du temps de travail !

Maintenir le système horoquartz actuel dans les services académiques tant qu'un outil fiable n'est pas trouvé.

L'installation d'une badgeuse à l'entrée des DSDEN qui n'en n'ont pas.



Le ministère de l'Education Nationale est un des ministères de la fonction publique où l'indemnitaire est le plus faible. Un des rares avantages résidait dans le temps de travail. L'augmentation du temps de travail devrait s'accompagner d'une revalorisation substantielle !